

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Des erreurs qu'il faut combattre. — Une belle lettre du généralissime. — Les progrès des Russes. — Dans les Balkans. — Sur les autres fronts. — La conscription en Angleterre et l'artillerie des Yankees. — Une vieille histoire; Thucydide et Constantin.

Bien que le moment ne soit pas venu de discuter de la paix, il est des erreurs qu'il convient de relever sans délai pour éviter qu'elles ne se propagent dans le pays dont elles pourraient fausser le jugement.

A la suite du récent congrès socialiste, quelques pacifistes de l'internationalisme prétendent rester obstinément fidèles aux erreurs et aux mensonges qui constituent ce qu'ils appellent leur idéal. Ils s'acharnent, en dépit de l'évidence, à faire des distinctions entre le gouvernement allemand et le peuple germanique.

Pour les dirigeants, ils admettent qu'on se montre impitoyable. Mais ils annoncent qu'à la conclusion de la paix ils s'opposent à tout ce qui pourrait avoir l'apparence d'une vengeance contre le peuple Boche !

Qui parle de vengeance ? Contre cette race de pillards et de ravageurs, qui l'eût pourtant bien mérité, il ne s'agit pas de se livrer à des représailles, mais de prendre les garanties que l'expérience a démontré nécessaires.

Quant aux réparations des énormes, des incalculables dégâts qu'ils ont commis, espère-t-on que l'on pourra en obtenir la réparation si l'on se borne à une action contre les dirigeants du peuple boche ?

Ou bien la nation allemande tout entière sera tenue pour responsable et soumise à un règlement de comptes qu'il faudra lui imposer par la force, ou bien il vaut mieux informer tout de suite le public qu'il n'y aura aucune réparation.

Est-ce là ce que veulent ces quelques révolutionnaires ?... Mais non ; puisque chaque fois qu'il est question des dégâts de guerre, c'est eux qui présentent les plus coûteuses revendications. Ils estiment donc juste que les sinistrés soient payés... Mais alors pourquoi protestent-ils au nom de la justice quand on parle d'imposer cette réparation à ceux qui l'ont rendue nécessaire ? Si les coupables ne payent pas, il faudra donc que ce soit les victimes. Serait-ce là de la justice ?

Aux esprits chagrins s'il en existait encore, nous recommanderions la lecture de la vibrante lettre que le généralissime a adressée aux « Soldats de la République » à l'occasion du 1^{er} janvier. Ce sont de mâles paroles qui ne laissent aucune place au doute et une affirmation de Joffre a, ce nous semble, une tout autre valeur que les paroles imprudentes des personnes qui déclarent que les lignes ennemies sont inviolables !

« L'armée allemande tient ENCORE, mais elle voit diminuer chaque jour ses effectifs et ses ressources ces..... »

« Au contraire, les Alliés se renforcent SANS CESSER. »

« Maîtres incontestés de la mer, ils peuvent se ravitailler facilement alors que les empires du centre, épuisés financièrement et économiquement, en sont réduits à ne plus compter que sur notre désaccord ou notre lassitude. »

« Comme si les alliés, qui ont juré de lutter à outrance, étaient disposés à violer leur serment AU MO-

MENT OÙ VA SONNER POUR L'ALLEMAGNE L'HEURE DU CHÂTIMENT..... »

Voilà de belles paroles qui ont une autre allure que l'appel éploré que Guillaume adresse à ses soldats, et dans lequel il en appelle, à deux reprises, à son « vieux Dieu de là haut » pour « achever » la victoire « commencée » !

La confiance en ses canons s'évanouit.....

L'intérêt se concentre tout entier, en ce moment, sur les opérations qui se déroulent en Galicie.

Les Russes prononcent une offensive violente aux deux ailes de l'armée autrichienne du général Pflanzer ; c'est-à-dire sur la Strypa au sud de Burkanov et dans la région de Czernowitz.

Jusqu'ici les deux opérations se développent avec succès. Si nos amis parviennent à refouler les Austro-Allemands, à Czernowitz, le centre ennemi devra se replier en toute hâte sous peine d'être empêché de repasser le Pruth.

L'heure est passionnante.....

Aucun changement dans les Balkans. Mais on continue le dépouillement des papiers trouvés dans les consulats ennemis et la preuve est faite que le général Sarraïl a été heureusement inspiré dans son acte énergique.

Les consuls faisaient l'espionnage sur une vaste échelle et préparaient un vaste complot contre les Alliés.

La manœuvre a avorté grâce à la clairvoyance du chef de notre corps expéditionnaire.

Il se confirme que les Italiens font, en silence, une excellente besogne en Albanie.

Grâce aux mesures prises, grâce à l'aide loyale d'Essad pacha, les armées Serbes sont, aujourd'hui, hors de danger et leur réorganisation est très prochaine.

La encore, la menace Bulgare semble avoir définitivement avorté.

Plus au nord, les Monténégrins tiennent en respect les forces autrichiennes qui ne peuvent parvenir à forcer le passage de la Tara. Vienne avait annoncé, le 30 décembre, que la petite armée était en déroute. La nouvelle était inexacte. La petite armée tient bon ; elle prend même l'offensive contre les troupes de François-Joseph.

Aucun événement saillant sur les fronts Italien et Français.

On a discuté, hier, au Parlement anglais le projet de loi sur le service obligatoire pour les célibataires. Le gouvernement a triomphé à la Chambre des Communes avec 300 voix de majorité. La question est d'importance, nous y reviendrons ; comme nous reparlerons aussi de l'artillerie formidable que M. Wilson prépare contre les Barbares.

QUATRE Notes d'un coup ; c'est formidable, savez-vous !

Un de nos amis, ancien officier du 207, actuellement versé au corps expéditionnaire, nous fait parvenir quelques numéros de l'Indépendant de Salonique. Dans celui du 26 décembre, nous trouvons le fillet suivant qui ne manque pas d'un certain piquant, si l'on songe que c'est un journal grec qui exhume cette vieille histoire !

Il y avait alors à Athènes un parti qui voulait la paix à tout prix.

Pour atteindre ce but, ce parti n'hésitait pas à s'entendre avec l'ennemi du pays. De connivence avec lui, il s'occupait de changer la constitution et de renverser le parti populaire qui prétendait poursuivre la glorieuse tradition des ancêtres et maintenir la grandeur de la patrie.

Le parti de la paix qui se confondait avec le parti oligarchique s'était organisé en sociétés secrètes. Le chef du parti populaire était alors Androcles, citoyen éloquent et brave qui exerçait une influence

considérable sur la nation. Androcles fut mystérieusement assassiné. Plusieurs de ses amis eurent le même sort.

Profitant de ce que la plus grande partie des citoyens était mobilisée pour combattre et surveiller l'ennemi et de ce que le parti populaire n'avait plus de chefs dans la ville, les partisans de la paix changèrent par un coup d'Etat la Constitution démocratique d'Athènes et y établirent un gouvernement oligarchique.

Mais l'armée ne l'entendit pas ainsi. Ceux qui la composaient se dirent que c'était eux qui constituaient, vraiment la cité, car ils représentaient, et de beaucoup, la majorité des citoyens. « La ville rompant avec eux, c'était le plus petit nombre qui se détachait du plus grand. »

A la ville on avait même poussé le crime jusqu'à violer les lois de la patrie. Ils allaient, eux, les rétablir. » C'est ce qu'ils firent après s'être formés en assemblée régulière et avoir déposé leurs généraux et ceux des autres officiers qui leur paraissaient suspects.

Cette histoire ne date pas d'hier. Ces événements se passaient à la fin du cinquième siècle avant Jésus-Christ et on peut en lire le détail dans le huitième livre de Thucydide.

Constantin qui est un « forain » pour les Hellènes, ignore sans doute Thucydide !... La lecture du grand historien peut offrir pour lui un certain intérêt ; mais peut-être ne connaît-il que le *danais* ! Qui donc lui offrira une traduction ?

Heureusement pour lui et pour l'Hellade que les Alliés se sont fortifiés à Salonique d'une façon inexpugnable !

A. C.

Les inondations en Alsace

D'après les journaux badois, l'Ill et la Lague ont provoqué de nouvelles inondations. La crue a été si rapide qu'on eut grand-peine à sauver le bétail.

Duermenach, Roppenzwiller, Hirsingen et Altkirch (ville basse) ont été pendant deux jours sous l'eau. Des pionniers et des troupes d'infanterie se sont mis à l'œuvre pour lutter contre le fléau, surtout dans le voisinage des ponts trop bas qui arrêtaient l'écoulement des eaux.

Pendant deux jours, l'activité de l'artillerie a été beaucoup ralentie entre Dannemarie et la frontière suisse ; mais, dans la journée de mardi, les Français ont ouvert le feu sur les soldats allemands travaillant au sauvetage de Balschwiller.

La Doller a aussi franchi ses rives et le couvent des thrapistes d'Elenberg émerge comme une île au milieu des flots.

Le village de Reingen a été sérieusement menacé. Un lac s'est formé au sud-ouest de la voie ferrée à Luterbach.

Est-ce un nouveau plan allemand ?

Des informations venant de différents points de la frontière hollandaise font supposer l'élaboration d'un nouveau plan de l'état-major allemand.

Les fermiers à l'est de Frise ont reçu l'ordre de rassembler avant la fin du mois tout ce qui pouvait leur être utile, parce que, à partir de ce moment, tout le matériel des chemins de fer sera réquisitionné pour les besoins militaires.

2.000 Belges à qui il était permis chaque jour de franchir la frontière hollandaise près de Maestricht ont été avisés que cette faveur serait suspendue à partir du 15 février.

Tout trafic sur le canal entre Rotterdam et Maestricht va être arrêté, mais les autorités belges et hollandaises protestent.

Pour réduire le nombre des bouches inutiles

Le correspondant du *Morning Post* à Budapest mande à son journal le 28 décembre.

Les autorités allemandes annoncent qu'il n'est plus désirable que l'Allemagne soit visitée par des sujets des Etats alliés. Les voyageurs devront fournir des preuves que des affaires de la plus haute importance rendent leur visite en Allemagne in-

dispensable. Le but de ce nouveau règlement serait que les Allemands veulent désormais assurer la nourriture du moins de personnes possible.

D'autre part on apprend que les autorités allemandes vont rapatrier tous les sujets alliés ou neutres, à moins que ces derniers ne puissent démontrer que leur séjour en Allemagne a, pour le pays de l'importance. On estime que de cette manière l'Allemagne se débarrassera du soin de nourrir deux cent mille personnes environ.

L'ITALIE EN GUERRE

De hardies patrouilles italiennes faisant l'ascension sur les pointes montagneuses, qui de Astico montent vers Luserna, ont causé des dégâts aux redoutes et aux abris des ennemis.

Dans la vallée de Fella, les pièces italiennes de gros calibres ont détruit les travaux que l'ennemi était en train d'effectuer près de Malborghetto, afin de réparer les retranchements et de mettre en place leur artillerie.

Dans la conque de Tolmino, les tentatives répétées de l'ennemi d'approcher des lignes italiennes ont été promptement réprimées.

Vive lutte d'artillerie depuis Plava jusqu'à la mer.

De nombreux raids d'avions ennemis continuent dans les vallées de Lagarina, de Saugana, Dogna et sur le haut Isonzo, accompagnés en divers endroits par des lancements de bombes, mais sans causer aucun dommage.

L'action russe

Les journaux roumains ont reçu quelques informations touchant l'offensive russe sur le front de la Bessarabie, en Galicie orientale et en Volynie.

L'attaque principale, qui eut lieu vers Czernowitz, fut précédée par 50 heures de préparation d'artillerie, à laquelle 400 canons prirent part.

Le quartier général russe se trouve à Mchilef, où séjournerait le tsar et le général Pau.

Les troupes austro-hongroises, d'une force numérique égale à celle des troupes russes, se disposent à effectuer une forte contre-offensive.

Les Austro-Boches appellent des renforts

Le « Daily Telegraph » annonce, suivant un message de Rome, que sur tous les ponts du Danube il y a un passage continu de troupes austro-allemandes allant de Bulgarie en Transylvanie.

Sur le front monténégrin

(Officiel). Le 3 janvier, sur le front est, vifs combats d'artillerie et d'infanterie. Toutes les tentatives de l'ennemi ont été repoussées.

Le 4 janvier, sur le front nord, duel d'artillerie.

Sur notre front du Sandjak, les Autrichiens nous attaquèrent dans toutes les directions, mais furent partout rejetés.

Sur les autres fronts, faible duel d'artillerie.

Les raisons de l'épuration

Les découvertes se multiplient au consulat autrichien.

Après la découverte de 180 fusils Mauser, 150 revolvers, 2.000 drapeaux turcs, 2.000 brassards rouges portant le Croissant, 50 uniformes turcs, 50 cartouchières pleines, une nouvelle découverte a donné ce soir l'occasion au quartier général d'inviter les journalistes à faire des constatations personnelles. Ils ont vu une dizaine de cartouches de dynamite, un paquet explosif

inconnu et des mèches pour détonateurs électriques, le tout caché dans la malle d'un cavalier.

Il reste encore 50 malles à inventorier.

Contre l'établissement de l'état de siège en Grèce

Le gouvernement grec de M. Skouloudis, sentant son autorité amoindrie encore par le résultat des dernières élections, qui fut un triomphe pour le parti libéral, pense faire voter aussitôt la rentrée de la Chambre, l'établissement de l'état de siège à Athènes et au Pirée.

Le but de cette mesure arbitraire est évident. Le Cabinet Skouloudis désire étouffer l'opinion publique au moment où des événements douloureux pour l'hellénisme, et qui sont le fruit de sa politique, tel l'entrée des Bulgares en Macédoine, sont à redouter.

L'intervention italienne

On mande de Durazzo, que plusieurs bataillons italiens ont été débarqués ces jours-ci dans cette ville. Des avions autrichiens ont survolé Durazzo samedi dernier, et y ont jeté des bombes, dont l'une endommagea l'école grecque. Ils ont été vigoureusement canonnés par les batteries italiennes.

L'épouvantail venizéliste

Les journaux venizélistes donnent la nouvelle qu'un certain nombre de soldats ont été punis de plusieurs mois de prison pour avoir participé à la manifestation de la semaine dernière en l'honneur de M. Venizelos à l'occasion de sa fête patronymique.

A Guevgheli

On mande de Salonique : « Des déserteurs bulgares, arrivés de Guevgheli, racontent que l'état de l'armée bulgare est lamentable par suite du manque de vivres. Les services de ravitaillement fonctionnent d'une manière déplorable, en raison du manque de moyens de communications. »

« Les habitants de Guevgheli et des environs souffrent également de la faim. La farine fait absolument défaut. Le pain de maïs coûte 2 francs. »

Les nouveaux impôts boches

On mande de Berlin à la « Gasette de Zurich » que le nouveau projet d'impôts vise d'abord la création du monopole des cigarettes et du monopole de l'électricité. On projette également d'établir le monopole des sociétés d'assurances. Mais ce dernier projet est encore en état d'élaboration. On imposera aussi les affiches et les annonces. Le nouveau projet d'impôts sera directement soumis au Bundesrath par le gouvernement sans que les ministres des finances des divers Etats allemands se soient réunis pour l'examiner.

L'arrestation de Carlunkel

Une volumineuse corbeille pleine de documents ayant trait à l'affaire Lombard a été saisie et examinée par la police gènoise et les inspecteurs de la Sûreté venus de Paris. Certaines pièces de la plus haute importance seront d'une grande utilité au capitaine Bouchardon, rapporteur du troisième conseil de guerre à Paris. Elles établiraient la responsabilité de certains personnages très connus.

Ainsi s'expliquerait le propos suivant que l'aventurier aurait tenu au moment de son arrestation : « Je suis pris. Tant pis, et je consens à mon extradition. Je serai puni, mais il y en a d'autres haut placés plus coupables que moi. »

Dans tous les cas, nous voilà avertis : les produits boches pénétreront en France estampillés par la marque des pays neutres.

Serons-nous toujours « piores » ?

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance aux Victimes de la Guerre

Demain, nous commencerons la publication des listes de souscription en faveur des œuvres départementales d'Assistance aux victimes de la guerre.

MÉFIONS-NOUS !

Les avertissements n'auront pas manqué pour prévenir l'infiltration boche après la guerre en France.

Déjà les négociants et industriels s'organisent en Bochie pour créer de nouvelles maisons qui seront dirigées par un personnel neutre.

A ce sujet, le journal le *Petit Fabricant français* donne les renseignements suivants :

A la fin de septembre, il y a eu à Hambourg, dans le local de la Bourse, une assemblée très nombreuse, sous la présidence de M. Ploffer, président du Conseil de ladite Bourse ; étaient présents à cette réunion, plusieurs députés des Ministères du Commerce et de l'Industrie, des Finances et des Affaires étrangères, les directeurs et administrateurs des plus importantes usines et maisons de commerce travaillant pour l'exportation, les représentants des Comptoirs de commission et des entreprises commerciales établis en Angleterre, en France et en Russie, et les députés des grandes banques allemandes.

Le cynisme des mercantils boches s'est établi dans les discours prononcés par les députés, mais les décisions qui ont été prises à la suite de cette réunion sont, comme on le verra ci-dessous, du plus grand danger pour nos commerçants.

Qu'on en juge :

« Les maisons allemandes établies en Angleterre, en France et en Russie, qui y travaillent sous le couvert de la nationalité desdits pays, doivent jouir, à l'égal des autres maisons allemandes, du même appui financier, avec en plus la condition que toutes les pertes occasionnées par la mévente des produits allemands doivent être couvertes par le Gouvernement allemand. »

« Les maisons allemandes, établies à l'étranger doivent prendre à leur service, pendant les premiers temps au moins, exclusivement des sujets du pays où elles sont établies, et les remplacer par des Allemands, seulement au fur et à mesure de la conquête des marchés correspondants. »

« Toutes les maisons de commerce allemandes doivent créer, dès à présent, des bureaux spéciaux pour pouvoir « apposer sur leurs marchandises des marques de fabrique des pays neutres. »

Mais, dira-t-on, il faudra que ces commerçants boches possèdent des ressources considérables pour parvenir à rentrer dans les pays alliés où, il faut bien l'espérer, on ne manquera pas de les traquer.

Les députés qui assistaient à la réunion de Hambourg ont pris leurs précautions : ils ont décidé en effet que « les banques, tant de l'Etat que de Commerce privé, doivent donner au Commerce allemand un appui assez sérieux pour qu'il puisse offrir au client dans les pays ennemis un crédit aux conditions et échéances jusqu'ici inconnues. Les prêts accordés par les banques allemandes doivent être au moins pendant cinq ans après la conclusion de la paix, consentis sans aucun intérêt. »

Les Boches réussissent-ils à nous inonder de leur kamelote, comme ils le faisaient avant les hostilités ?

Parviendront-ils à exécuter le vaste programme commercial et industriel ? Non, si la Chambre de Commerce, si les pouvoirs publics, si les citoyens français savent prendre les mesures nécessaires.

Dans tous les cas, nous voilà avertis : les produits boches pénétreront en France estampillés par la marque des pays neutres.

Serons-nous toujours « piores » ?

DU FRONT

Pendant sa permission, le poilu raconte ce qu'il a vu et entendu, parfois même ce qu'il n'a pas vu et souvent ce qu'il a mal vu. Je m'explique.

Quoique les Boches soient des Boches, ce qui dispense de commentaires, leur langue philosophique est expressive. La façon de voir est subjective ou objective, et le plus souvent elle est subjective, tandis qu'elle devrait être objective, ce qui n'est pas toujours le cas qui nous occupe.

« L'objectif » d'un appareil photographique est, lui, réellement objectif puisque la réalité vient s'impressionner telle qu'elle est.

Où voulez-vous en venir, me demandez-vous ? Vous avez certainement entendu des poilus « rouspéter » (car la France est un pays de rouspéteurs) contre certaines heures passées au repos « à faire l'exercice ». Combien m'ont exposé leurs doléances, et à combien ai-je dû prouver et facilement que cela était non seulement utile, mais surtout nécessaire ? Et, dans un instant, je vous donnerai des preuves indiscutables, basées sur des résultats.

La guerre de tranchées ou guerre de siège est une guerre d'immobilisation ; on bouge peu, on marche peu, simplement pour les relèves, pas davantage.

Bien nourri, le poilu grossit, circule peu, s'ankylose ; il ne conserve pas la souplesse de la guerre du mouvement en avant. Le repos ne consistera donc pas à achever l'ankylose, mais à rendre aux articulations leur souplesse et l'élasticité indispensables pour l'attaque.

Voilà l'utilité immédiate de l'exercice. Mais l'exercice est surtout nécessaire aux chefs et aux gradés pour avoir leurs hommes en main ; il faut que l'action se fasse sentir de temps à autre sur l'ensemble massé et que cet ensemble reprenne des habitudes de régularité, de simultanéité, d'harmonie ; il faut que les éléments isolés, séparés par les postes personnels de la tranchée se refondent en un organisme obéissant d'un seul coup à la voix, au geste.

Voilà ce que ne comprend pas le trouper ; il ne voit là qu'une brimade, « une scie ». Lisez donc les quelques lignes qui suivent et que j'ai pu me procurer, comme conclusion à la relation de « La Bataille d'hiver de Champagne (1914-15) par le Prince Oskar de Prusse ».

C'est une publication de 20 pages éditée à Oldenburg, chez Stalling. Je vous donne ici la traduction littérale des pages 17 et 18 : « C'est d'une façon réellement puissante qu'a été mis en lumière l'avantage d'une discipline de fer, on peut même dire, avec raison, que le régiment, le mieux en main, se battra le mieux dans toutes les situations. Quand, sous le feu de l'artillerie de plusieurs heures, l'enthousiasme juvénile et même le patriotisme s'évanouissent ; quand dans « la Chaudière infernale » (nom donné par les Allemands à un endroit marmité) du feu roulant, la pensée elle-même n'existe plus, alors apparaît surtout la valeur de la discipline de fer : c'est elle qui redresse et donne la décision dans les situations les plus difficiles.

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de : Rives (Albérie), du 7^e d'infanterie, originaire de la Dordogne.

Les correspondances militaires

On sait que le Ministère du Commerce se préoccupe de mettre fin à un abus excessif de certains commerçants qui trouvent le moyen d'adresser toute leur correspondance en franchise, par des procédés d'un loyalisme douteux. Personne ne saurait protester contre cette décision.

Autant il est légitime que le mobilisé puisse donner des nouvelles à sa famille et en recevoir sans bourse délier, autant il est scandaleux qu'un embusqué profite de sa mobilisation dans un hôpital pour faire du négoce aux frais de la princesse, c'est-à-dire aux frais de tous les contribuables.

Voici un exemple que nous dédions à qui de droit pour corser le dossier :

Je reçois ce matin une lettre, adressée à l'imprimeur et qui débute ainsi :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que je suis acheteur à de très bons prix de... »

« Répondez-moi à... »

Et, comble de précaution, l'enveloppe contient une enveloppe à l'adresse du demandeur, portant de sa main les lettres F. M. et l'indication d'un hôpital à... »

Voilà qui est intolérable, parce que c'est de l'indélicatesse toute pure.

A. G.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée aux militaires suivants :

Landes et Rayssac, du 207^e d'infanterie ; Gasc, soldat au 7^e ; Séguier, Canet, sergents ; Marcilou, sergent-fourrier ; Romé et Chambrand, caporaux ; Teressens, Vinet, Péraud, Bégué, Cabanès, Chauza, Favaut, Huet, Kroutchen, Pret, Bergues, Coulomb, Couture, Laperge, Mondibeu, Nony, Roussel, Malet, Depis et Soueille, soldats au 7^e d'infanterie.

La croix de guerre avec palme est également décernée à ces vaillants auxquels nous adressons nos félicitations.

Au 207^e

M. Martinot, sous-lieutenant au 207^e est classé avec son grade dans le génie et mis à la disposition du général commandant en chef.

Promotion

M. de Chadois, maréchal des logis au 10^e dragons est promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 207^e d'infanterie.

Les Retrouvés

M. de Monzie a adressé à M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante relative à la réquisition des vins dans le département du Lot :

3 janvier 1916.

Monsieur le Ministre,

Je tiens à insister auprès de vous pour obtenir un règlement équitable au sujet de la réquisition des vins dans le Département du Lot.

De toutes les instructions ministérielles, il résulte que « le 1/4 des quantités de vin déclarées, supérieures à 10 hectolitres » est réquisitionné.

Le Ministre de la Guerre a fixé le prix des vins contrairement à ses propres instructions qui prévoyaient que les vins seraient payés en tenant compte, à la fois, des « usages locaux » et « des cours moyens de septembre 1914 ». Or, le barème, fixé au degré hectolitre, est contraire aux usages locaux et nettement inférieur aux cours moyens de septembre.

La Société d'Agriculture du Lot, de nombreuses municipalités ont protesté. Ces protestations, transmises au Ministère de la Guerre, n'ont pas été écoutées et le Ministre a maintenu les prix du barème en alléguant qu'aucune augmentation n'avait été demandée par les départements limitrophes. (Les situations économiques viticoles ne peuvent pas se comparer).

En septembre, une barrique de vin de 10 degrés valait 100 fr. ; actuellement elle vaut 115 fr. d'après le barème, elle sera payée 88 fr. 55, c'est une perte de 27 francs par barrique.

Dans ces conditions, les vigneronnes ne livreront leur vin que contraints et forcés ; ils n'accepteront pas les prix offerts et seront dans l'obligation (conformément à la loi de 1877) de faire fixer, par les Tribunaux, l'indemnité qui leur est due.

Il y a là un grave inconvénient et une injustice. En premier lieu la réquisition des vins, faite au prix actuellement fixé, peut créer une agitation dangereuse. En second lieu, payer les denrées réquisitionnées au-dessous de leur valeur réelle, c'est imposer une contribution spéciale à une seule catégorie de citoyens.

A titre d'indication, la commune

de St-Vincent-Rive-d'Oll, paierait, avec les prix fixés par le Ministère de la Guerre, une contribution de plus de 6.000 fr.

En présence de la récolte défective, des frais énormes de la viticulture, de la hausse du sulfate de cuivre, des ennuis et du danger social que vont créer les procès, il y aurait lieu d'augmenter le prix des vins avant que les livraisons soient commencées.

Je vous serais obligé de vouloir bien vous mettre d'accord avec M. le Ministre de la Guerre en vue d'établir un *modus vivendi* qui ne soit gravement préjudiciable à des populations déjà éprouvées par une récolte défective.

Veuille agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

de St-Vincent-Rive-d'Oll, paierait, avec les prix fixés par le Ministère de la Guerre, une contribution de plus de 6.000 fr.

En présence de la récolte défective, des frais énormes de la viticulture, de la hausse du sulfate de cuivre, des ennuis et du danger social que vont créer les procès, il y aurait lieu d'augmenter le prix des vins avant que les livraisons soient commencées.

Je vous serais obligé de vouloir bien vous mettre d'accord avec M. le Ministre de la Guerre en vue d'établir un *modus vivendi* qui ne soit gravement préjudiciable à des populations déjà éprouvées par une récolte défective.

Veuille agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Intéressante décision judiciaire

Le tribunal civil de Dax, présidé par M. Fournié ; le siège du ministère public, occupé par M. Rey, procureur de la République, vient de rendre une intéressante décision en matière de réquisitions militaires. La question posée au tribunal était la suivante : « La loi de 1877 autorise-t-elle les maires à se substituer aux prestataires pour défendre leurs droits en justice ? Les prestataires, au contraire, doivent-ils diriger eux-mêmes les diverses instances qu'ils ont à soutenir contre l'intendance ? »

Dans l'espèce, l'intendance avait réquisitionné une certaine quantité de haricots au Syndicat agricole de la commune de Sort, qui avait refusé le prix offert. Après ce refus, le maire de la commune de Sort, interprétant l'article 26 de la loi de 1877, crut pouvoir se substituer au Syndicat agricole et actionner l'intendance devant le tribunal. L'intendance conclut à l'irrecevabilité de la demande de M. le Maire de Sort, et M. le Procureur de la République se prononça dans le même sens. Le tribunal a donné gain de cause à l'intendance et condamné M. le Maire de Sort aux dépens. Dans ses attendus, le tribunal dit qu'une commune ne peut elle-même exercer une action en justice en matière de réquisition que lorsqu'elle a pris la réquisition à son compte, et que ce droit cesse de lui appartenir au cas où elle a réparti la réquisition entre ses habitants. Une fois la répartition opérée, qu'il s'agisse de particuliers ou de Syndicats, c'est aux parties directement réquisitionnées à se pourvoir elles-mêmes devant les tribunaux. Cette décision consacre ce principe connu, que nul en France ne plaide par procureur. Il est à remarquer, par ailleurs, que la procédure rejetée avait pour effet de grouper les intérêts de discussion et de porter devant le tribunal d'arrondissement des affaires justiciables d'un degré de juridiction, et diminution de chances de conciliation.

Stade Cadurcien

Messieurs les équipiers du Stade Cadurcien sont instamment priés de vouloir bien se rendre dimanche 9 courant, à la réunion qui aura lieu à 2 h. 1/4 précises au terrain de Cabessus-haut.

Présence indispensable vu l'importance de l'ordre du jour.

Restitution !

Nous avons mentionné il y a quelques jours, qu'un vol de 3.800 fr. aurait été commis chez M. Amalric, débitant, place Galdemar.

Hier matin, grande surprise : sur la terrasse de la maison, M. Amalric trouvait un porte-monnaie contenant 950 francs.

Quelle explication plausible pouvait-elle être donnée ?

Probablement, le voleur pris de remords a trouvé ce moyen pour rembourser une partie du vol....

Aucune enquête n'est ouverte à ce sujet.

Les allocations aux familles des soldats retraités

Le ministre de l'Intérieur a émis l'avis, d'accord avec le ministère de la Guerre, que les militaires retraités au cours de la campagne doivent être traités comme les soldats réformés N. 1. Par suite, en même temps que ces militaires, touchent le montant de leur pension, leurs familles peuvent, après avis des commissions cantonales, continuer à recevoir les indemnités prévues par la loi du 5 août 1914.

Cette question a été examinée de nouveau, et il résulte d'un accord intervenu entre les ministères des finances, de la guerre et de l'intérieur, que ce cumul ne peut être autorisé.

En droit, la loi du 9 avril 1915 a fait obligation aux militaires tués à l'ennemi d'opter entre le montant de leur pension et celui des allocations journalières.

Toute cause manque pour accorder un traitement différent aux militaires retraités dont les familles avaient été admises au bénéfice de la loi.

En fait, il ne faut pas perdre de vue que la pension accordée aux militaires est calculée de manière à tenir compte exactement de la diminution de leurs capacités de travail, et que, par suite, contrairement à ce qui a été décidé pour les réformés N. 1, leur situation ne saurait donner lieu à une appréciation des commissions cantonales.

En conséquence, les allocations attribuées aux familles des militaires retraités doivent être supprimées à partir du jour où ces militaires reçoivent une pension de retraite.

Bibliographie

La Nature

Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie.

Au milieu de toutes les publications que la guerre a fait éclore, *La Nature* conserve une physionomie bien distincte et maintient une tradition déjà longue. *La Nature* n'est pas et ne veut pas être un simple album d'images commentées. Elle a la prétention d'instruire, et de conserver à la vulgarisation scientifique un niveau élevé. Depuis le mois de décembre *La Nature* a publié un grand nombre d'études toutes d'actualité sur les artilleries, les marines, la guerre navale, les pays et les ports des nations belligérantes, la technique et l'industrie appliquées à la guerre, etc., etc.

Voici le sommaire du n° 2206, du 8 janvier 1915. — Le troupeau national français et la guerre. — Les trains

sanitaires anglais sur le continent. — Les prix Nobel de physique. — L'industrie de la chouroute. — Académie des sciences. — Alexandrette et le chemin de fer de Bagdad. — Ce numéro richement illustré contient 16 figures.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 1^{er} janvier

PARTIE LITTÉRAIRE

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Gabriel Aannotaux, de l'Académie française, Guerre mondiale et Défense mondiale. — Gustave Fagniez, de l'Académie des sciences morales et politiques, Le Littoral oriental de l'Adriatique et le du Raguse (1806-1814). — Francis Jammes, Lo Rosaire au soleil (II). — Henri Bordeaux, La Croix de guerre de Maurice Derouère. — A. Soulanhe-Bodin, l'Avant-Guerre en Italie. — Amélie Murat, La vie per-

mise (Poésies). — Laure Cognet, Contes de l'arrière.

Discours de M. Edmond Perrier, président de l'Académie des sciences, à la séance publique de l'Académie des sciences. — La Situation militaire en 1915, d'après M. Henry Bidou.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la *Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.



Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LES VICTIMES DU PERSIA

De Londres : La *Péninsular Oriental Company* communique les chiffres définitifs des victimes du *Persia*. Il y a 335 manquants.

L'offensive Russe est très violente dit un journal Autrichien

De Lausanne : Selon le *Nouveau Journal* de Vienne, l'offensive Russe de Bessarabie continue, toujours plus violente.

Les colonnes attaquent les tranchées autrichiennes sur deux rangs de profondeur.

Les Russes ne ménagent pas les munitions.

Les Roumains avouent aussi LA VIOLENCE DE L'ATTAQUE

Le Tsar et le général Pau sont présents

Les journaux roumains disent que l'attaque dans la direction de Czernowitz fut précédée par une préparation d'artillerie qui dura cinquante heures.

Le Tsar, accompagné du général Pau, assistait à l'opération.

LA CONSCRIPTION EN ANGLETERRE

De Londres : La presse anglaise est unanime à approuver le vote de la Chambre des Communes.

Le *Berliner Tageblatt* écrit que l'importante décision anglaise n'affaiblira nullement la confiance du peuple allemand dans la victoire.

Entre Hongrois et Autrichiens

De Lausanne : Au Parlement Hongrois, le comte Hadik a interpellé le gouvernement au sujet de l'agitation manifestée par l'Autriche contre la Hongrie.

Le comte Tisza a répondu en déclarant que le Gouvernement autrichien s'efforce de mettre fin à l'agitation contre la Hongrie.

Le cardinal Mercier à Rome

De Zurich : On confirme que le pape a appelé à Rome le cardinal Mercier et les évêques de Namur et de Tournai.

L'explosion de Munster

De La Haye : L'explosion de Munster a fait 400 victimes.

Le Mark baisse toujours

De New-York : Les changes Austro-Allemands sont largement offerts, surtout par la Hollande, le Danemark et la Norvège.

Le mark qui se traitait hier à 74 cents 1/2 est descendu à 74.

La livre sterling est remontée à 4 dollars 76. L'exportation de l'or anglais aux Etats-Unis va cesser.

PARIS-TÉLÉGRAMMES.

La ministre anglaise a triomphé à une écrasante majorité.

Tous les cétibataires jusqu'à 40 ans devront contracter un engagement pour la durée de la guerre.

Trois ministres ont démissionné, mais la presse est unanime à féliciter le Parlement.

Le *Berliner Tageblatt* « crâne » en déclarant que la confiance allemande reste la même. Ces bluffeurs prétendront demain, que l'effort anglais accroît la certitude de la victoire pour les Boches !!

Les journaux autrichiens et roumains déclarent que l'offensive Russe se poursuit avec une grande violence.

Leurs progrès continuent et on a le droit d'espérer de très heureux résultats...

Le mark baisse, baisse encore, baisse toujours. La faible quette les empires de proie.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Dernière Heure
DÉPÊCHES OFFICIELLES
COMMUNIQUÉ DU 6 JANVIER (22 h.)

En Belgique, nous avons canonné avec succès les organisations défensives de l'ennemi, notamment dans les régions de Steenstraete, Het-Sas et Bosinghe.

En Artois, nos batteries ont lancé des projectiles sur la gare de Boisseux-au-Mont, sud d'Arras, au moment du passage d'un train.

En Champagne, au cours d'un bombardement intense exécuté par notre artillerie sur les tranchées allemandes, au nord de la ferme Navarin, nous avons détruit tout un matériel d'attaque par les gaz. Plusieurs réceptifs ont fait explosion.

COMMUNIQUÉ BELGE

Lutte d'artillerie très active, surtout dans la région de Dixmude, de Noordschoote et de Steenstraete.

Nos batteries combattent avec succès les minenwerfer ennemis en action dans la région de Poesele.

Communiqué du 7 Janv. (15 h.)
(Trenemie au "Journal du Lot" par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

Rien à signaler au cours de la nuit.

Télégrammes particuliers
(Contrôlés au départ à Paris)
Paris, 5 h. 15

LE SERVICE OBLIGATOIRE VOTÉ en Angleterre

3 Ministres démissionnent

De Londres : La Chambre des Communes a voté le service obligatoire par 403 voix contre 107.

Les 3 ministres travaillistes démissionnent.

Paris, 12 h. 5

SUR LE FRONT RUSSE
AU NORD :
Aucune action sérieuse

Sur le front du golfe de Riga jusque sur la Pripiat, il y a eu fusillade en quelques endroits et canonnade.

Des reconnaissances d'éclaireurs ont eu lieu de part et d'autre.

Dans la région de Riga on observe que dans beaucoup d'endroits les Allemands ont tiré des balles explosives.

AU CENTRE :
Nouveaux progrès des Russes

Nos troupes ont occupé le cimetière de Tchortorsk et en refoulant l'ennemi ont encore progressé.

AU SUD :
Les contre-attaques ennemies sont repoussées

Sur le front de la Strypa et au nord-ouest de Czernowitz, nos éléments se sont établis dans les secteurs gagnés sur les positions ennemies.

Les tentatives ennemies pour prendre l'offensive dans la région de Beian ont été repoussées par notre feu.

Paris, 12 h. 45

SUR LE FRONT ANGLAIS
Les avions bombardent les dépôts ennemis

De Londres : Outre l'attaque de l'aérodrome de Douai, onze avions britanniques ont bombardé les dépôts d'approvisionnement ennemis au Sart.

Nous avons dispersé un détachement allemand au nord de la Somme.

Les canonnades, des deux côtés, sont limitées aux régions est d'Armentières, sud-est et nord-est d'Ypres.